

Montréal, le 16 mai 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec
Affaires juridiques et conformité d'entreprise
800, boulevard de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité FAC-001-4 et FAC-002-4
Dossier de la Régie : R-4225-2023

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception, en date de ce jour, de votre lettre requérant un délai supplémentaire pour le dépôt des commentaires du Coordonnateur à la suite de la lettre de RTA dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des circonstances, la Régie accorde le délai supplémentaire demandé et attendra donc les commentaires du Coordonnateur **le 19 mai 2023, 12h** au plus tard.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd